

L'association française des Entreprises pour l'Environnement (EpE) présente sa publication : « Biodiversité : valoriser pour agir »

La communauté scientifique et l'opinion publique alertent et interpellent les décideurs économiques sur l'accélération de la dégradation de la nature à l'échelle mondiale. La complexité du vivant et le caractère intrinsèquement local, multidimensionnel et évolutif de la biodiversité sont des difficultés spécifiques de mieux en mieux intégrées au fonctionnement des entreprises. Sous la présidence de Géraldine Vallejo, Directrice des Programmes de Développement Durable de Kering, les entreprises membres de la Commission Biodiversité d'EpE ont échangé de 2019 à 2023 sur leurs bonnes pratiques et plusieurs questions de fond et de méthode. Ces échanges sont réunis dans la nouvelle publication d'EpE « Biodiversité : valoriser pour agir ».

Fondée sur une soixantaine de témoignages d'entreprises, d'acteurs financiers, d'ONG et d'acteurs académiques, cette publication rappelle d'abord les enjeux et analyse les pratiques ayant permis de mieux valoriser la nature en entreprise. Bien qu'ayant déjà fait l'objet de nombreux travaux, la mesure de la biodiversité et de ses évolutions reste l'un des moyens privilégiés par les entreprises pour donner de la valeur à la nature. Les indicateurs se diversifient et les méthodes évoluent.

Au-delà d'acquiescer une meilleure compréhension de leurs impacts et dépendances, nombre d'entreprises construisent les modèles économiques liés à la préservation et restauration de la nature. Trois enseignements peuvent être tirés de l'analyse de ces modèles d'affaires :

- les solutions développées par les entreprises sont multiples, diverses, à l'image de la diversité même des écosystèmes et des activités humaines;
- les bénéficiaires des services rendus par les écosystèmes sont les sociétés humaines globalement, plus que les acteurs économiques ; ceux-ci cherchent à les prolonger;
- de nouveaux instruments émergent pour renforcer ces modèles d'affaires en intégrant la valeur des externalités environnementales dans les modèles économiques. La compensation bien sûr, les Paiements pour Services Environnementaux (PSE) et les certificats de biodiversité qui commencent à émerger peuvent soutenir le passage à l'échelle des actions.

Enfin, la publication examine différentes approches utilisées par les entreprises pour construire des trajectoires de progrès pouvant contribuer à la mise en œuvre du Cadre Mondial pour la Biodiversité pour l'après 2020. L'initiative act4nature international, opérationnelle depuis 2018, y apparaît comme robuste et efficace. Sa méthode, consistant à valider collectivement des engagements d'action SMART pragmatiques et concrets, conduit à des progrès constatés au fil du temps. L'IPBES affirme d'ailleurs déjà que les méthodes, fondées sur des processus délibératifs pour juger collectivement des valeurs, permettent d'intégrer une représentation plus fiable de la nature dans les décisions des entreprises.

Le succès de la mise en œuvre rapide d'une transition écologique intégrant la biodiversité semble néanmoins résider également dans la restauration voire la création de liens nouveaux, plus forts et plus équilibrés entre les écosystèmes humains et les écosystèmes naturels, remettant en question le lien de maîtrise voire de domination sur lequel a longtemps reposé le développement de la société occidentale.



À PROPOS d'EpE : www.epe-asso.org

L'association française des Entreprises pour l'Environnement (EpE), créée en 1992, rassemble une soixantaine de grandes entreprises françaises et internationales de tous les secteurs de l'économie, engagées dans la transition écologique. Sa raison d'être, **une seule planète et un monde prospère**, résume la volonté de ses membres de conduire leur propre transition écologique et celle de la société et de construire, ensemble et avec leurs parties prenantes, un développement économique compatible avec les limites de la planète et socialement accepté, voire désiré. L'association est le partenaire français du WBCSD.

LES ENTREPRISES MEMBRES d'EpE

• ACCENTURE • ADP • AIG • AIR FRANCE • AIR LIQUIDE • AIRBUS • APAVE • ARKEMA • AXA • BASF FRANCE • BAYER FRANCE • BCG • BIC BRIQUETS • BNP PARIBAS • BPCE / NATIXIS • CAISSE DES DÉPÔTS • CAPGEMINI • CLEAR CHANNEL FRANCE • CMA CGM • CRÉDIT AGRICOLE / AMUNDI • CRÉDIT MUTUEL • DELOITTE • DIOT-SIACI • EDF • ENGIE • ERM FRANCE • FORVIA • HEIDELBERG MATERIALS FRANCE • HERMÈS • IDVERDE • GROUPE ILIAD • IMERYS • GROUPE INVIVO • KERING • LAFARGE FRANCE • GROUPE LA POSTE • LVMH • MACIF • MARSH FRANCE • MICHELIN • NEXITY • PAPREC • PLASTIC OMNIUM • PRIMAGAZ • PUBLICIS • GROUPE RENAULT • REXEL • ROQUETTE • RTE FRANCE • SAINT-GOBAIN • SANOFI • SCHNEIDER ELECTRIC • SÉCHÉ ENVIRONNEMENT • SERVIER • SNCF • SOCIÉTÉ GÉNÉRALE • SOLVAY • SUEZ • TECHNIP ENERGIES • TIKEHAU CAPITAL • TOTALENERGIES • VEOLIA • VESUVIUS • VINCI • VIVENDI • WAVESTONE

CONTACT PRESSE

Florence Bardin • Tél : 06 77 05 06 17 • florence.bardin@agencef.com